

Image not found or type unknown



Rétrogation avec perte de salaire

Par **calou81**, le **04/11/2009** à **18:16**

Bonjour, mon mari a été convoqué par son patron pour une "sanction minimale de rétrogradation" : - de chef d'équipe il devient ouvrier et en prime il lui descend son salaire au minimum (smic) s'il refuse il le licencie.....quels sont ses droits dans tout ça ? merci de me répondre car il doit donner sa réponse sous 5 jours.